

Gouvernement du Québec

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

La ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale

La ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Québec, le 27 octobre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Pétition pour la révision du texte du projet de loi n° 61

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente correspondance fait suite à l'extrait de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 15 septembre 2020 concernant la révision du texte du projet de loi n° 61.

Au mois de juin 2020, le projet de loi n° 61 n'a pas obtenu l'adoption de principe nécessaire à son étude détaillée en commission parlementaire. Un nouveau projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale le 23 septembre dernier concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure (projet de loi n° 66), ayant les mêmes objectifs que le projet de loi n° 61 soit la relance économique.

En effet, le projet de loi n° 66 cible des mesures d'accélération visant l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement ainsi que l'aménagement et l'urbanisme, et cela, au bénéfice de projets sélectionnés pour leur fort potentiel comme accélérateurs de l'activité économique. De même, le projet de loi n° 66 répond à plusieurs inquiétudes soulevées par le projet de loi n° 61, notamment en matière d'intégrité. Grâce aux fonctions et pouvoirs additionnels confiés à l'Autorité des marchés publics, celle-ci pourra exercer une surveillance accrue des contrats et sous-contrats publics découlant du projet de loi n° 66.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre,


SONIA LEBEL